

Étaient présents : M. – MME BOUTHEMY André - Maire, FOURRAGE Laurent, BOUVIER Michel, DELAHAIE Meddy, GRANDGIRARD Pascal, BOULLERY Coraline, NIEZ Sophie, DELALANDE Bruno, GEFFRAULT Fernand, JEULAND Stéphane, GENOUEL Angélique, BARON Rémi, MARTIN Yannick, DROUILLÉ Jérôme, BUSSON Françoise.

Étaient absents :

Secrétaire de séance : DELAHAIE Meddy

Monsieur Le Maire revient sur le compte rendu du premier conseil municipal et demande si il y a des questions, une question est posée par Françoise BUSSON sur le vote du nombre d'adjoint, Monsieur le Maire explique donc au conseil municipal les termes qui sont habituellement employés dans ce type de délibération en l'absence de vote et informe que désormais elles seront au besoin soumises à vote, en l'absence de nouvelles remarques, le compte rendu est approuvé.

1. COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES.

Commission	responsable	membres
VOIRIE	<u>Laurent Fourrage</u>	Fernand Geffrault Françoise Busson Yannick Martin Rémi Baron
URBANISME	<u>Michel Bouvier</u>	Sophie Niez Angélique Genouel Rémi Baron Pascal Grandgirard
VIE ASSOCIATIVE	<u>Laurent Fourrage</u>	Sophie Niez Coraline Boullery Stéphane Jeuland
APPEL D'OFFRES	<u>André Bouthemy</u>	Bruno Delalande Jérôme Drouillé Stéphane Jeuland Laurent Fourrage Yannick Martin Fernand Geffrault
ENFANCE JEUNESSE	<u>Laurent Fourrage</u>	Sophie Niez Coraline Boullery Michel Bouvier
COMMUNICATION ET CULTURE	<u>Meddy Delahaie</u>	Bruno Delalande Angélique Genouel Pascal Grandgirard
FINANCES	<u>André Bouthemy</u>	Michel Bouvier Coraline Boullery Françoise Busson Pascal Grandgirard
RESSOURCES HUMAINES	<u>André Bouthemy</u>	Laurent Fourrage Michel Bouvier

		Meddy Delahaie
CCAS	<u>André Bouthemy</u>	Michel Bouvier Françoise Busson Pascal Grandgirard Rémi Baron
Liste Electorale	<u>Meddy Delahaie</u>	

2. DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUX SYNDICATS ET INSTANCES PARTENAIRES.

Les délégués communautaires sont :

BOUTHEMY André, maire, délégué titulaire
FOURRAGE Laurent, 1 ^{er} adjoint, délégué suppléant

Le conseil municipal, après avoir voté, a désigné pour le représenter dans les instances intercommunales

instances	titulaire	suppléant
SMICTOM	Michel BOUVIER	Yannick MARTIN
SYNDICAT D'URBANISME	André BOUTHEMY	Françoise BUSSON
SYND. DES EAUX DE CHATEAUBOURG	Laurent FOURRAGE Coraline BOULLERY	Françoise BUSSON
SD d' Electricité 35	Michel BOUVIER	
BASSIN VERSANT DE VILAINE AMONT	Fernand GEFFRAULT	Michel BOUVIER

Correspondant défense	André Bouthemy
Correspondant sécurité routière	André Bouthemy
Plan Energie Climat	Laurent Fourrage Jérôme Drouillé
Commission de Suivi de la S.A.V.E	Meddy Delahaie
Plan Numérique	Bruno Delalande Laurent Fourrage

3. DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE.

Monsieur Le Maire demande au conseil municipal de lui accorder 3 délégations afin de pouvoir être réactif dans la gestion de certains dossiers.

Il s'agit :

1° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés d'un montant inférieur à 90 000 euros ainsi que toute

décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget .

2° D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme [exemple : droit de préemption urbain, droit de préemption des zones d'aménagement différé, etc.], que la commune en soit titulaire ou délégataire.

3° De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 300 000 euros.

Le conseil municipal donne délégation à l'unanimité à Monsieur le Maire pour la signature des D.I.A, pour la signature et le renouvellement des lignes de trésorerie dans la limite de 300 000€ et demande de ramener la somme plafond de 90 000€ à 20 000€ pour la signature des marchés.

Mr le Maire informe le conseil municipal, qu'il aura obligation d'informer le conseil municipal à chaque fois qu'il exercera l'une de trois délégations votées ce jour.

4. PRÉSENTATION DES BUDGETS VOTÉS POUR 2014.

Monsieur le Maire fait lecture des grands postes de dépenses et recettes du budget général 2014 voté par le conseil municipal précédent le 14 mars dernier.

Le conseil municipal délègue à la commission finances la répartition des subventions aux diverses associations, dans la limite du budget voté pour 2014.

5. POINTS SUR LES DOSSIERS EN COURS

Monsieur Bouthemy et Mr Fourrage reviennent sur les dossiers et projets en cours :

- La vidange des lagunes doit être rapidement réalisée pour ne pas retarder le chantier d'aménagement des entreprises Lemée et Lardeux. En l'absence de plan d'épandage et compte tenu de la période, il semble impossible de trouver des terres agricoles pouvant accueillir les boues, la solution à envisager est la déshydratation et l'incinération, Véolia a fait une proposition chiffrée pour cette prestation, monsieur le Maire est chargé de la négociation.
- Monsieur le Maire prendra contact avec le cabinet LEGENDRE pour l'avancement du dossier d'aménagement « des LACS » et le reprofilage du bassin d'orage du lotissement la chapelle 2.
- la création d'un espace multisports sera un chantier à poursuivre cette année, avec notamment la recherche de financement.
- La Commission « enfance Jeunesse » devra travailler rapidement sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaire.
- L'acquisition d'un défibrillateur et le renouvellement du parc bureautique (multi fonction et ordinateur) seront à prévoir dans les prochaines semaines.

6. QUESTIONS ET INFORMATION DIVERSES

- Diverses questions sur les projets et aménagements initiés par le précédent mandat, il est rappelé au conseil municipal que les chantiers débutés par le précédent conseil municipal seront menés à leur terme.
- Monsieur DELAHAIE (3eme Adjoint) en charge de la culture informe le conseil municipal que dans le cadre de l'opération « le Printemps des Poètes» une représentation offerte par la Médiathèque Départementale se tiendra au Centre Culturel ce Vendredi 11 Avril 2014.

La séance est levée à 22h15,

La prochaine réunion du C.M est fixée au Jeudi 15 Mai à 19h30.